

VIABILITE HIVERNALE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Evaluer les aptitudes à :
- respecter les consignes, les règles générales et spécifiques de sécurité
 - assurer l'entretien journalier de viabilité hivernale
 - maîtriser les bases de conduite des VH
 - obtenir l'autorisation de conduite

PUBLIC CONCERNÉ

Personne possédant une expérience de la conduite des engins de chantier et en viabilité hivernale.

PRÉ-REQUIS

Etre âgé de 18 ans

ACCESSIBILITÉ

Nous consulter au préalable.

DURÉE

1 journée soit 7 heures.

LIEU DE LA FORMATION

- INTRA ou INTER entreprise.

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur spécialisé dans la conduite et la manipulation d'engins de chantier et en viabilité hivernale

DISPOSITIF DE SUIVI :

- ✓ Feuille d'émargement par demi-journée
- ✓ Attestation d'assiduité



CALENDRIER, TARIFS ET MODALITÉS :

NOUS CONTACTER

CONTENU DE LA FORMATION

PRINCIPE :

« La conduite des VH ne doit être confiée qu'à des conducteurs dont l'aptitude a été reconnue par l'examen »

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE

SOCIALE :

Connaître :

- les documents à présenter lors des contrôles
- les rôles des différents organismes (IT, CRAM, OPPBTP)

Connaître les rôles et responsabilités :

- du Chef d'équipe
- du Chef de chantier
- du Conducteur de travaux

SECURITE :

Connaître les principaux risques :

- renversement
- heurts
- environnement : (réseaux enterrés, réseaux aériens)
- énergie mise en œuvre
- connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement, y compris la gestuelle de commandement de manœuvre
- connaître les dispositions générales de sécurité
- connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques

LES REGLES DE CONDUITE :

- vérifications, conduite, circulation, manœuvres, maintenance
- les règles générales de sécurité
- les règles particulières de sécurité liées à chaque engin

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SANCTION DE FORMATION

Alternance d'apports théoriques et de pratique : mise en situation et évaluation des savoirs et des pratiques en continu au cours de la formation.

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Découvrez nos taux de satisfaction et taux de réussite sur <http://www.limousin-formation.com/>

Limousin Formation et Travaux Publics – 15 rue la Croix de la Mission 19300 ST YRIEIX LE DEJALAT

Tél. : 05 55 93 36 00 – Email : contact@limousin-formation.com

SIRET 442 179 230 00044 - N° EXISTENCE 74 190040619